Salagou Cœur d'Hérault

Communauté de communes du
CLERMONTAIS

Photo : Vincent Costes

RPQS 2019 DU SERVICE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Pôle aménagement du territoire
SERVICE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Le territoire de la Communauté de communes du Clermontais, classé en zone mixte à dominante rurale, compte 28 158 habitants répartis sur 21 communes. Il s'étend sur une superficie de 236 km^2, soit 3,8% de la superficie du Département de l'Hérault.

La Communauté de communes du Clermontais exerce la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers assimilés » pour le compte de 21 communes qui composent son territoire, excepté pour la commune de Fontès qui est quant à elle collectée par le SICTOM de Pézenas-Agde.

LES OBJECTIFS PRIORITAIRES du Service de collecte des déchets ménagers de la Communauté de communes du Clermontais sont

- **l'amélioration de la qualité du tri des déchets**
- **l'augmentation des quantités des déchets recyclés**
- **la diminution des quantités de déchets enfouies à l'Installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) de Soumont**
- **la diminution de la production des déchets**
- **l'optimisation des tournées de collecte afin de rationaliser le coût du service**

SOMMAIRE

2 INTRODUCTION

3 LE SERVICE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS
- LES MISSIONS
- L'ÉQUIPE
- LE PARC DE VÉHICULES

5 LE SYSTÈME DE COLLECTE SÉLECTIVE

6 EN QUELQUES CHIFFRES
- LA COLLECTE HEBDOMADAIRE
- LA COLLECTE ESTIVALE
- LES DOTATIONS ET MAINTENANCE DES BACS

7 LE RETRAIT DU LAGAROSIPHON AU SALAGOU

8 LES ACTIONS AUTOUR DU TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS
- LA POLICE RURALE ENVIRONNEMENTALE
- LES ACTIONS AUTOUR DU TRI SELECTIF
  - « Le tri... dans les manifs, aussi !!! »
  - « Le tri... en vacances, aussi !!! »
  - « Le tri... en collectif aussi !!! »
- LES MISSIONS DE SENSIBILISATION
  - Sensibilisation aux consignes d'usage des équipements de tri

10 LE BILAN FINANCIER

LE SERVICE DE **COLLECTE**

LES MISSIONS

Les missions du service

> La collecte des déchets résiduels et des biodéchets dans 20 communes du territoire
> La dotation en bacs et composteurs avec livraison au domicile des usagers ou sur les lieux des manifestations
> La relation aux usagers avec un accueil physique et téléphonique, et des actions de prévention et de contrôle du tri par les messagers du tri
> La gestion du parc de véhicules de collecte (achat)

Les missions déléguées au Syndicat Centre Hérault

> La collecte et le traitement des déchets recyclables (verre, papier, emballages)
> La gestion des déchèteries
> La gestion de la base de données clients
> Le traitement des ordures ménagères et des biodéchets
> La gestion de la plateforme de compostage d'Aspiran et de l'ISDND de Soumont

Le Syndicat Centre Hérault, né de la collaboration des Communautés de communes du Clermontais, Lodévois-Larzac et Vallée de l'Hérault, compte 80 000 habitants répartis dans 76 communes sur une superficie représentant 20% du Département de l'Hérault.

L'ÉQUIPE

Une équipe composée de 33 AGENTS

L'ÉQUIPE ENCADRANTE
1 RESPONSABLE DU CTI
1 RESPONSABLE DE SERVICE
1 RESPONABLE ADJOINT DE SERVICE

L'UNITÉ D'EXPLOITATION
17 AGENTS PERMANENTS AFFECTÉS À LA COLLECTE
5 AGENTS POLYVALENTS COLLECTE / Centre technique intercommunal (CTI)
2 MESSAGERS DU TRI

L'UNITÉ LOGISTIQUE ET MÉCANIQUE
1 AGENT LOGISTIQUE - Dotations et maintenance des bacs

LA POLICE RURALE ENVIRONNEMENTALE
2 AGENTS

2 AGENTS EN LONGUE MALADIE
1 AGENT EN DISPONIBILITÉ

L'unité d'exploitation et de logistique gère la collecte des résiduels et des biodéchets sur le territoire, optimise les circuits de collecte, assure la gestion des points noirs de collecte, règle les problématiques avec les usagers et assure le suivi des marchés et des commandes, ainsi que la maintenance et la dotation des bacs.

Photo : Florent Bec

LE PARC DE VÉHICULES

Le parc de véhicules du service se compose de 14 VÉHICULES

Photo : Virgile Cazes

10 VÉHICULES DE COLLECTE
sillonnent chaque jour le territoire
630 KM/JOUR

4 BENNES ORDURES MÉNAGÈRES (BOM)
+ 1 BOM DE REMPLACEMENT *(acquisition en 2008)*
- Secteur Clermont l'Hérault *(acquisition en 2018)*
- Secteur Sud CCC *(acquisition en 2011)*
- Secteur villages *(acquisition en 2015)*
- Secteur Clermont l'Hérault / Villages *(occasion de 2010, acquisition en 2019)*

2 MINI-BENNES
+ 1 MINI-BENNE DE REMPLACEMENT *(occasion de 2015, acquisition en 2018)*
- Secteur Clermont l'Hérault *(acquisition en 2016)*
- Secteurs Sud CCC & villages *(occasion de 2016, acquisition en 2018)*

2 MINI-BENNES POIDS LOURDS
- Secteurs Clermont l'Hérault & villages *(acquisition 2017 + 1 occasion de 2014, acquisition 2018 - Tournée estivale complémentaire Salagou)*

4 VÉHICULES UTILITAIRES ET LÉGERS

1 CITROËN C3
1 CITROËN BERLINGO
1 RENAULT MASTER *(dotations et maintenance des bacs)*
1 RENAULT KANGOO *(Police rurale)*

Nouvelle acquisition

Le plan de renouvellement des véhicules de collecte, a permis de faire l'acquisition d'un nouveau véhicule.

Le **21 juin 2019**, une **BOM d'occasion de 9m³** de la marque SEMAT et un **porteur 12 t.** de la marque RENAULT a été réceptionné par le service.

Photo : Vincent Costes

LE SYSTÈME DE **COLLECTE SÉLECTIVE**

La Communauté de communes du Clermontais assure directement, depuis mai 2000, la collecte des ordures ménagères dans le Clermontais. La commune de Fontès est quant à elle collectée par le SICTOM de Pézenas-Agde. En contrepartie, la collectivité perçoit des habitants des communes membres la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et la Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM).

Depuis 2002, la gestion des déchets ménagers a profondément évolué sur le Cœur d'Hérault avec la mise en place progressive du tri sélectif des bio-déchets. Des équipements spécifiques ont été attribués à chaque foyer, modulos gris et verts, bacs gris et verts et/ou composteurs.

La mise en place de la collecte sélective s'est déroulée entre octobre 2002 et octobre 2004.

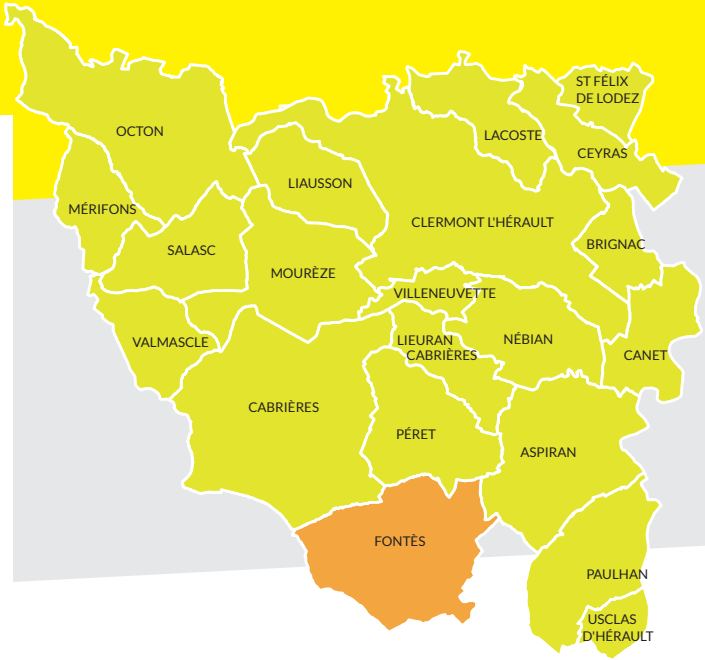

Les équipements de collecte

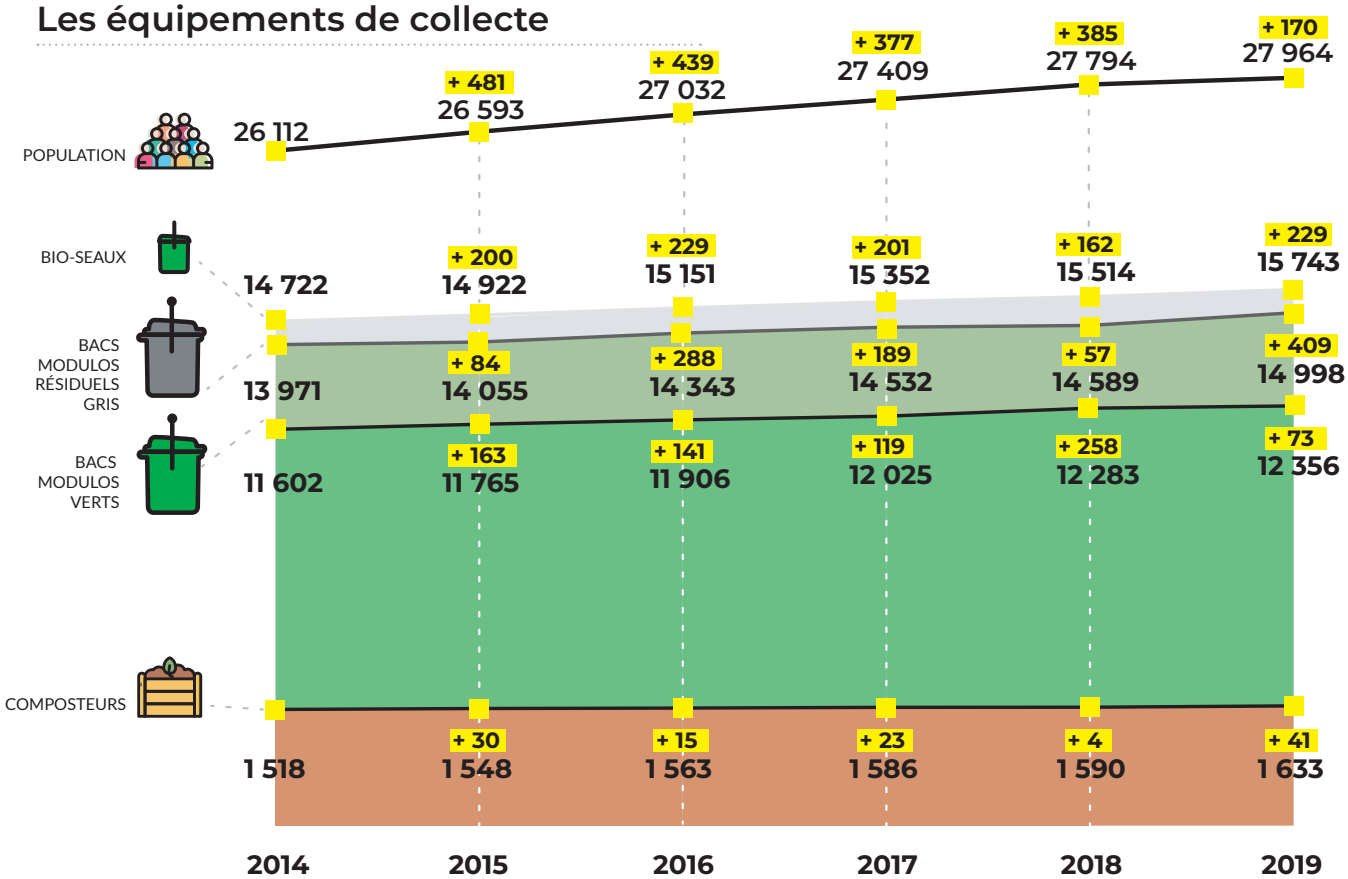

EN QUELQUES CHIFFRES

LA COLLECTE HEBDOMADAIRE

35 TOURNÉES hebdomadaires
5 JOURS/semaine
du lundi au vendredi

7 ÉQUIPAGES
dont **17** AGENTS
permanents au quotidien
+ 4 AGENTS SAISONNIERS
en période estivale

5 443 tonnes
DÉCHETS RÉSIDUELS
(5 556 tonnes en 2018),
soit **- 113** tonnes

911 tonnes
BIO-DÉCHETS
(972 tonnes en 2018),
soit **- 61** tonnes

LA COLLECTE ESTIVALE

3 COLLECTES
hebdomadaires
de mai à septembre

2 AGENTS SAISONNIERS
en haute saison,
juillet et août

1 VÉHICULE
de collecte dédié

78 tonnes COLLECTÉES
(50 tonnes en 2018),
soit **+ 28** tonnes

4 CAMPINGS, le **POURTOUR DU LAC** du Salagou, les **2 AIRES D'AUTOROUTE**, et le **PARKING DE VILLENEUVETTE.**

Les tonnages collectés

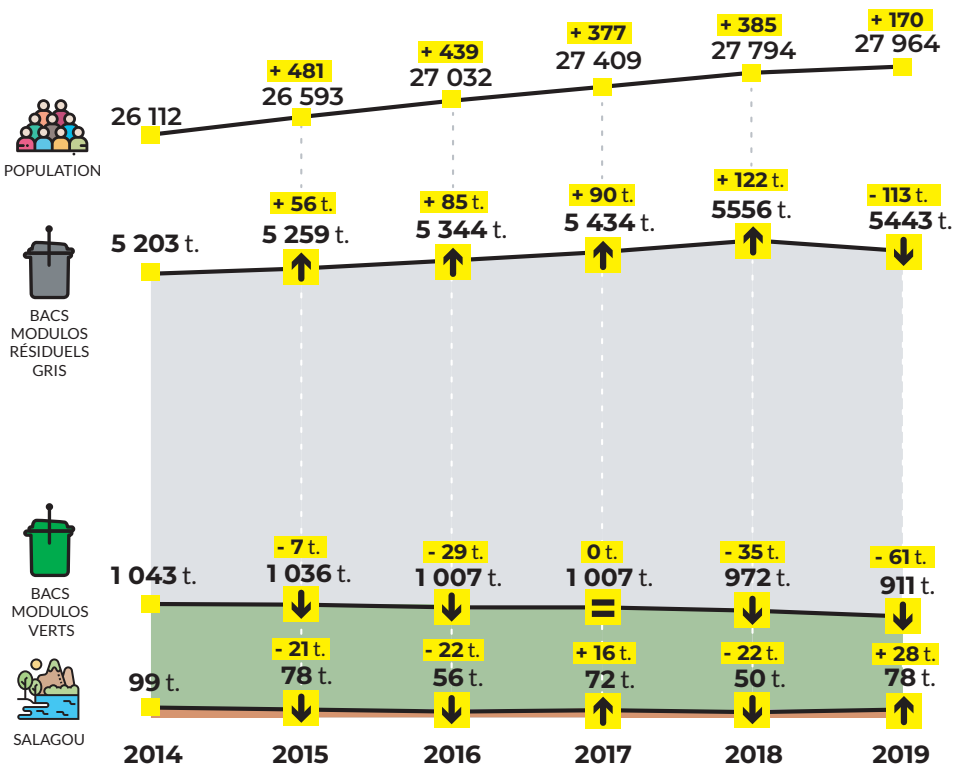

LES DOTATIONS ET MAINTENANCE DES BACS

1 883 LIVRAISONS d'équipements
dont **356** NOUVELLES ATTRIBUTIONS*
et **1 527** BACS CASSÉS ou VOLÉS

(*) une nouvelle attribution comprend 1 bio seau / 1 bac gris / 1 bac vert ou 1 composteur individuel

305 RÉPARATIONS DE BACS
dont **49** RÉPARATIONS DE ROUES
et **256** RÉPARATIONS DE COUVERCLES

LE **RETRAIT** DU **LAGAROSIPHON** AU SALAGOU

Photo : Vincent Costes

LE RETRAIT DU LAGAROSIPHON

Du 26 au 28 juin 2019

3 PERSONNES MISSIONNÉES,
en partenariat avec le Groupement d'employeurs emplois partagés (GEEP)

- Suite au faucardage, retrait de l'algue nuisible, sur la plage de Clermont l'Hérault
- Mise à disposition d'un véhicule plateau, habillement + matériel nécessaire (pelles, râteaux…)

Une opération menée en partenariat avec le **Syndicat mixte du Grand site Salagou - Cirque de Mourèze.**

LES ACTIONS AUTOUR DU **TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS**

LA POLICE RURALE ENVIRONNEMENTALE

Brigade composée
de **2 GARDE-CHAMPÊTRES**

MISSIONS

> La Police rurale environnementale intervient essentiellement en renfort pour la médiation du tri et la répression des incivilités.

> D'avril à septembre, les agents ont été mis à disposition du Syndicat mixte du Grand site Salagou - Cirque de Mourèze pour la surveillance et l'application du bon respect des consignes de protection du Grand Site.

Suite à une **mutation** et à un **départ à la retraite**, la **brigade a été suspendue** en fin d'année.

Photo : Virgile Cazes

LES ACTIONS AUTOUR DU TRI SELECTIF

« Le tri... dans les manifs, aussi !!! »

Mise en place d'équipements spécifiques pour le tri des déchets, accompagnement des participants et des associations (Festivals de Mourèze et de Villeneuvette, Foire aux couleurs de Paulhan, Gravity Race, Cross National SDIS34, Fête de la Nature, Triathlon du Salagou, Salagou Mania, Les 50 ans du Lac).

« Le tri... en vacances, aussi !!! »

Mise en place d'équipements spécifiques pour le tri des déchets, accompagnement des participants (4 campings, 3 hôtels, 9 locations saisonnières et 5 prestataires touristiques du pourtour du Salagou).

« Le tri... en collectif aussi !!! »

En lien avec les gestionnaires et les syndics de copropriétés, diffusion de l'information (dépliants, affichages dans les communs), et sensibilisation régulière des résidents.

Actions en partenariat avec le **Syndicat Centre Hérault.**

Photo : Virgile Cazes

LA MISSION DE SENSIBILISATION EN COEUR DE VILLE ANCIEN

Sensibilisation aux consignes d'usage des équipements de tri dans 3 centres villes problématiques

Actions menées à **CLERMONT L'HÉRAULT**, **CANET** et **PAULHAN**

3 EMPLOIS CIVIQUES recrutés pour cette mission

Durée de l'opération **6 MOIS** *(du 1er avril au 30 sep. 2019)*

OBJECTIFS

- Faire respecter les jours de collecte
- Revoir la dotation en bacs ou modulos de chaque foyer (le cas échéant, rééquiper si nécessaire)
- Informer les usagers des jours et heures de la collecte et rappeler les consignes de tri (diffusion de documents et flyers spécifiques)
- A terme, supprimer les bacs collectifs « provisoires » et les incivilités (sacs et encombrants à même le sol)
- Habitats individuels : **2 083** foyers sensibilisés / **134** axes arpentés (rues, places, etc.) / **54** foyers à rééquiper en bacs / **150** foyers à rééquiper en modulos / **35** foyers récalcitrants (refus) / **577** avis de passage / **7 à 8** passages à des jours et heures différents
- Mission étendue à l'Habitat Collectif : 52 résidences et HLM / **1 662** foyers
- Mission étendue dans tous les logements résidentiels des 3 communes

BILAN DE L'OPÉRATION
Pas d'amélioration notoire, notamment à Clermont l'Hérault où de trop nombreux cas récalcitrants continuent à souiller les rues de la commune.

Campagne de communication

- **Création** d'un **visuel**
- **Création** de **3 flyers** avec rappel des tournées des collectes pour Clermont l'Hérault, Paulhan et Canet
- **Campagne d'affichage** sur Clermont l'Hérault, Paulhan et Canet
- Affichage sur les camions de collecte non réalisé

BILAN FINANCIER

DONNÉES D'EXPLOITATION 2019 DU SERVICE COLLECTE

MONTANT PARTICIPATION 2019 **SYNDICAT CENTRE HÉRAULT**

2 222 174,50 €

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
11 - Charges à caractère général	216 951,02 €	70 - Produits des services	25 484,00 €
12 - Charges de personnel	1 271 843,25 €	73 - Impôts et taxes	4 681 268,00 €
65 - Autres charges gestion courante	2 405 572,00 €	74 - Dotations et participations	110,00 €
66 - Charges financières	8 709,59 €	13 - Atténuations de charges	21 600,33 €
42 - Amortissements	246 040,84 €	77 - Produits exceptionels	3 055,70 €
67 - Charges exceptionnelles	_ €		
TOTAL	4 159 116,69 €	TOTAL	4 731 518,03 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
1641 - Remboursement emprunt	216 951,02 €	10 - FCTVA	30 952,70 €
101 - Véhicule services techniques	1 271 843,25 €	40 - Amortissements	246 040,84 €
118 - Tri sélectif	2 405 572,00 €	13 - Subventions	_ €
111- Acquisition matériel informatique	8 709,59 €		
TOTAL	203 584,75 €	TOTAL	276 993,54 €

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019

645 810,13 €

NOTES

Salagou Cœur d'Hérault

Communauté de communes du
CLERMONTAIS

Espace Marcel VIDAL
20 Av. Raymond LACOMBE
34800 CLERMONT L'HERAULT
04 67 88 95 50
www.cc-clermontais.fr
cc-clermontais.fr